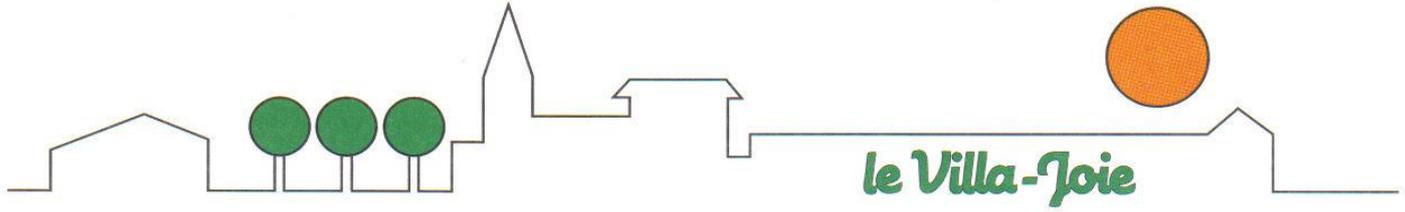


RAPPORT D'ACTIVITES 2023
De la maison d'Accueil Spécialisée
Le Villa-Joie





SOMMAIRE
du Rapport d'ACTIVITES 2023

Rapport du directeur3

Rapport de la cadre de santé 13

Rapport de l'infirmière coordinatrice des unités Forêt et Clairière 17

Rapport de l'infirmière coordinatrice des unités Hameau et de l'animation19

Données sociales..... 27

Rapport d'ACTIVITES 2023

RAPPORT DU DIRECTEUR

Pensées pour... :

En préambule du présent rapport, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour trois résidents qui nous ont quittés l'année dernière :



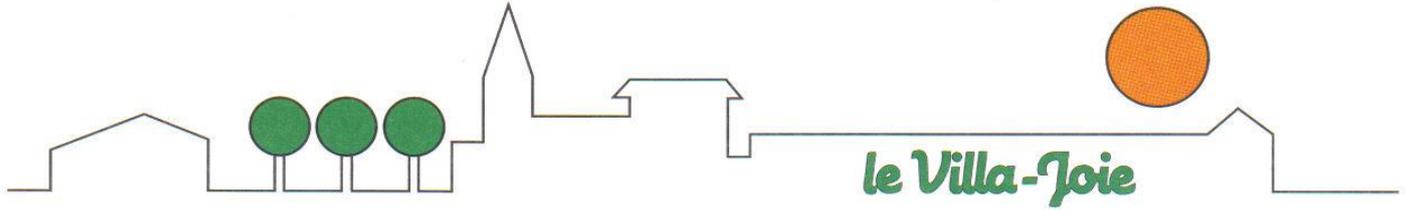
Monsieur Daniel BERGERON nous a quitté le jeudi 18 mai 2023 à l'âge de 70 ans. Daniel avait élu domicile au Villa-joie 16 années auparavant, en décembre 2006. Monsieur Bergeron, alliait discrétion et caractère bien trempé. En effet, doté d'un flegme « so british » (sa moustache à la Hercule Poirot y était peut-être pour quelque chose...). Daniel savait aussi s'affirmer quand cela était nécessaire et imposer sa façon de concevoir les choses. Daniel a été dans sa vie Chauffeur Poids Lourds à l'international. Sa plus grande fierté comme il disait, c'est d'avoir obtenu son permis Poids Lourds à 19 ans. Daniel s'en est allé comme il a vécu au Villa-Joie, discrètement.



Le décès de madame Jocelyne ROUGER est arrivée le lundi 18 décembre 2023. Elle venait d'avoir 60 ans. Jocelyne avait élu domicile au Villa-joie il y a 13 ans, en octobre 2010 sur l'unité du Hameau. Jocelyne alliait bonhomie et caractère bien trempé. Sa vie durant, elle a exercé comme secrétaire médicale au château D'Angeville, sur le plateau d'Hauteville. Elle s'en est allée discrètement après avoir livré une dernière bataille contre la maladie.



Monsieur Bernard RUDIGOZ nous a quitté le 30 décembre 2023 à l'âge de 70 ans. Bernard était notre doyen en termes de présence. Il était arrivé dans l'établissement le jour de l'ouverture du Villa-joie, il y a 38 ans. Il était un passionné d'aéronautique et de sport extrême. A l'été 2023, il avait pu faire un vol en hélicoptère et un saut en parachute, offert par la famille pour son anniversaire, devait avoir lieu au printemps. Lui aussi il est parti discrètement après avoir livré une dernière bataille contre la maladie.



2023 une année Particulière

L'année 2023, fût une année particulière pour le Villa-joie.

Elle a marqué la fin de l'écriture du nouveau projet d'établissement et la mise en place de nouveaux projets, dont certains se concrétiseront d'ici la fin de l'année 2024, comme l'entrée en vigueur d'un nouveau logiciel de soin.

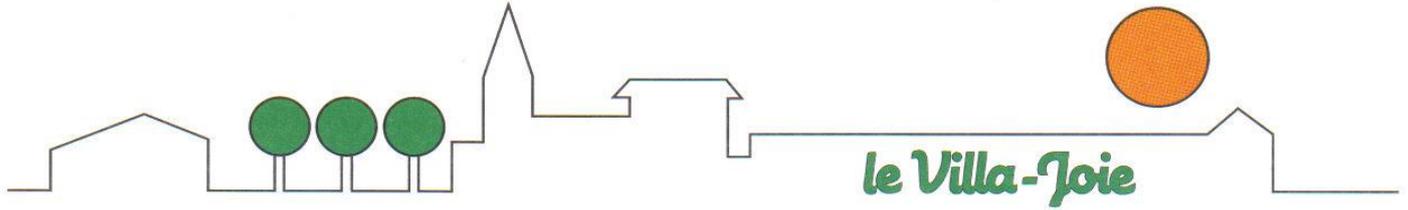
En effet, Le Villa-joie a intégré en 2023 une grappe associative afin de moderniser son système d'information informatique. Cette grappe est composée de 4 associations représentant 22 établissements. Cette modernisation, s'inscrit dans le cadre de l'accord du premier Ségur, qui généralise et sécurise l'utilisation des nouveaux moyens de communication, mais aussi dans la façon de travailler entre professionnel de santé (mise en du Dossier Médical Partagé et l'outil séraphin)

2023, c'est aussi le commencement d'un travail sur la qualité dont la finalisation sera notre l'évaluation externe avec le renouvellement de notre agrément en 2026. Ce travail s'inscrit dans la durée, même s'il y a des échéances à moyen terme. Le but est d'analyser et apporter des améliorations dans tous les domaines du fonctionnement du Villa-joie. Familles, résidents, salariées et partenaires seront sollicités

En 2023, nous devons aussi signer avec notre instance de tutelle, le nouveau contrat pluriannuel d'objectif & de moyen (le CPOM2). Au lieu de cela, un avenant à ce contrat a été signé par l'association en décembre. Même si sa finalisation prend du retard, je peux tout de même vous annoncer que cette semaine notre président a apposé sa signature sur le document cadre, et qu'il ne manque plus que celle de l'ARS.

Enfin 2023, est une année particulière en termes de Ressources Humaines. Il y eu bien sur les remplacements de quelques salariées partie en congé maternité, les départs en retraites, mais surtout les départ au sein de l'encadrement et l'arrivée d'une nouvelle cadre d'unités.

Parmi ces départs je tiens à souligner celui de monsieur LOUCHARD Franck, ancien directeur qui est partie après 38 ans de vie professionnelle au sein du VILLAJOIE, dont 15 ans à la tête du Villa-joie.



Activité & fonctionnement du Villa Joie (R314-232-I-3-b du CASF)

Dans la fiche action n°4.1 du CPOM 01- Développer notre offre de répit, il est prévu que « *Le Villa Joie puisse, à terme, proposer :*

- 44 places de séjour permanent
- 2 places d'accueil séquentiel
- 4 places de séjour temporaire »

En septembre 2020, une résidente en aménagement Creton s'était saisie pour la première fois de notre offre de séjour séquentiel. Depuis, aucun usager n'a souhaité bénéficier de ce type de séjour et notre Établissement n'accueille donc qu'une seule résidente en accueil séquentiel. Cette place laissée vacante est occupée par un résident en séjour permanent¹.

Ainsi, l'activité correspondant à l'ERRD que nous vous présentons fait ressortir :

- ✓ 15 840 journées en séjour permanent,
 - ✓ 1 255 journées en séjour temporaire,
 - ✓ 158 journées en séjour séquentiel
- soit un total de **17253 journées**².

L'annexe 4 du CPOM prévoit un taux d'occupation de 90%. Avec 17 411 journées réalisées en 2023, le taux d'occupation global du Villa Joie est de 94,53% et donc supérieur au taux minimum demandé.

Il est à noter que l'Établissement a eu à déplorer, en 2023, les décès de 3 résidents en séjour permanent dont 2 sur la dernière quinzaine de 2023.

1 résidente en séjour temporaire est aussi décédée lors de son accueil.

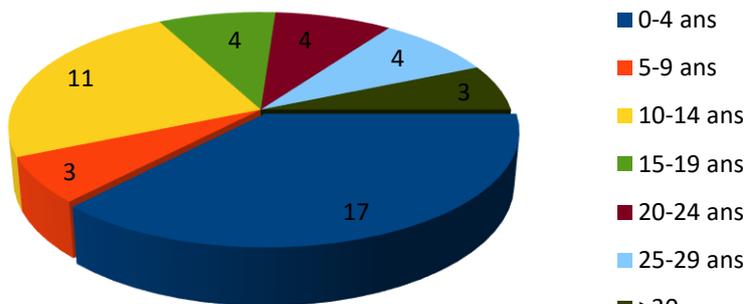
¹ Ce constat nous a d'ailleurs conduits à vous proposer de modifier notre offre de séjour dans le prochain CPOM pour la porter à :

- 45 places de séjour permanent
- 1 place d'accueil séquentiel
- 4 places de séjour temporaire.

² Rappel activité 2021 & 2022:

- 2021 :
 - o Séjours permanents: 15 845 journées
 - o Séjours temporaires : 1 130 journées
 - o Séjours séquentiels 119 journées
 - Total: 17 094 journées
- 2022:
 - o Séjours permanents : 15 793 journées
 - o Séjours temporaires : 1 206 journées
 - o Séjours séquentiels : 151 journées
 - Total : 17 150 journées

Durée de séjour au Villa-joie

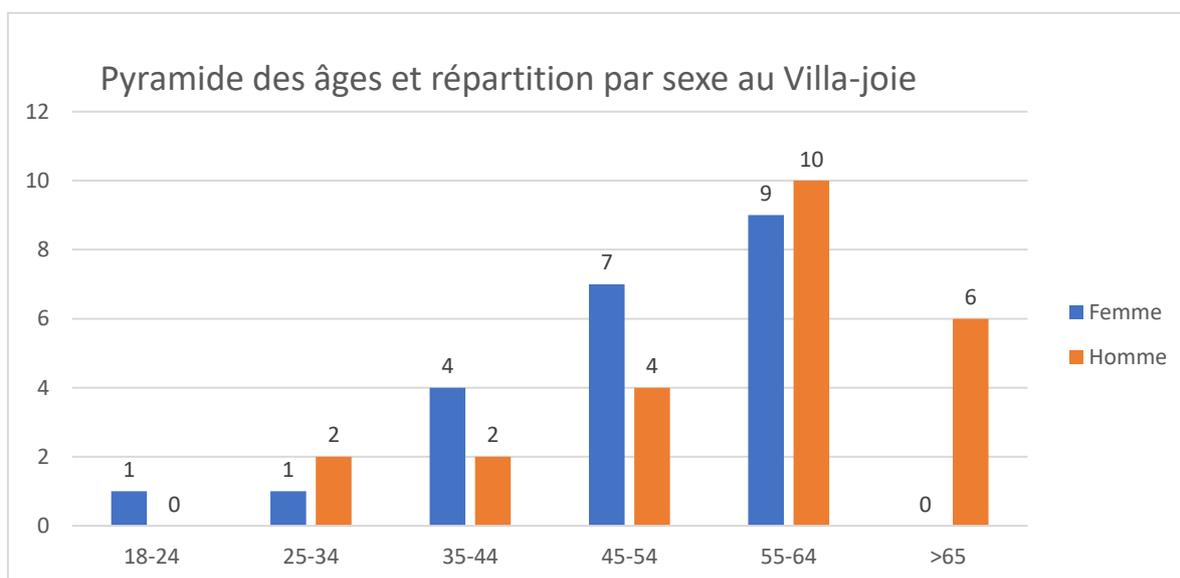


LES RESIDENTS EN SEJOUR PERMANENT OU SEQUENTIEL :

La moyenne d'âge des personnes accueillies au VILLA JOIE était de 53 ans au 31 décembre 2023 ; le plus jeune des résidents a 23 ans, le plus âgé, 74 ans.

L'Établissement compte 22 hommes (48 %) pour 24 femmes (52 %).

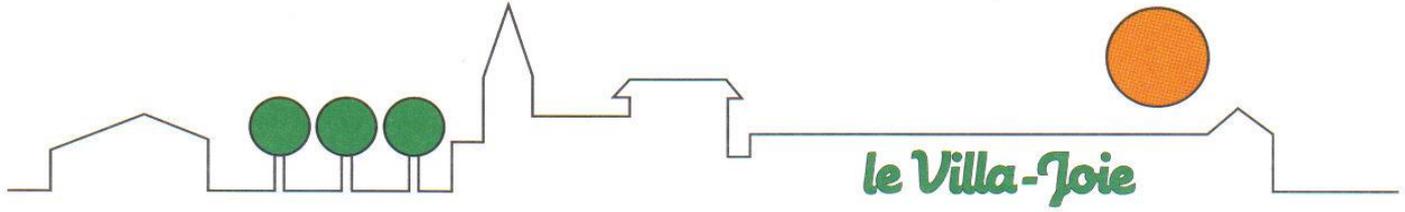
hommes (52 %).



Sur les 46 résidents permanents :

- 52 % d'entre eux sont présents au Villa-joie depuis moins de 10 ans,
- 21 % sont hébergés dans l'Établissement depuis plus de 20 ans.

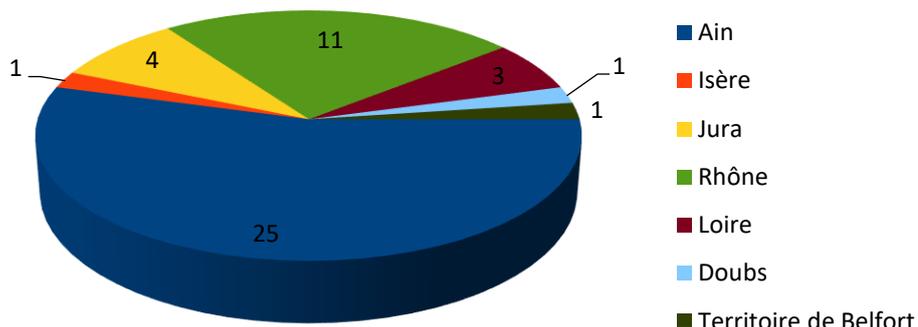
La durée moyenne de séjour est actuellement de 12 ans et 5 mois.



44 % des résidents en séjour permanent sont originaire de département de l'AIN.

Le Villa-Joie continue d'avoir une vocation régionale puisque huit autres départements sont représentés

Départements d'origine des résidents



Les résidents en Séjour Temporaire :

Le Villa-joie est agréé pour 4 places en séjours temporaires. Ceux-ci vont de 30 à 45 jours dans la limite de 90 jours par résident par année civile.

Ainsi, 36 séjours ont pu être réalisés en 2023 (37 séjours en 2022), bénéficiant à 23 usagers différents, (26 usagers en 2022). En 2023, les séjours ont été plus longs qu'en 2022 (36 jours en moyenne, contre 30 jours en 2022)

Les personnes originaires du département de l'Ain restent largement majoritaires pour ces séjours temporaires, même si nous accueillons des personnes originaires d'autres départements.

EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE (R314-232-I-3-a du CASF)

RAPPEL DE L'OCTROI NON RECONDUCTIBLES 2023 :

Nous retraçons ci-dessous les différentes sommes octroyées en décembre 2023 des Crédits Non Reconductibles :

-
- Crédits Non Reconductibles :
 - o CNR prévention, pour promouvoir la pratique sportive 1 000,00€
 - o Qualité de vie au Travail (25 rails de transfert) : 78 953,61€
 - Total : 79 953,61€

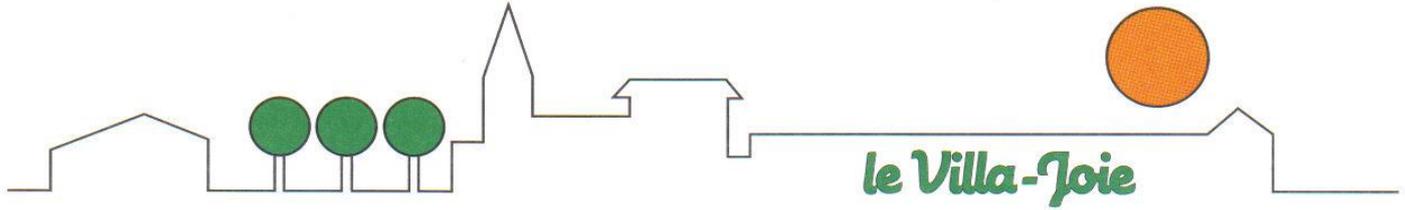
Ces sommes ont été intégrées au budget exécutoire 2023 de l'Établissement.

RAPPEL DU TAUX D'ÉVOLUTION DE LA DGC :

Le taux d'évolution 2023 de notre Dotation Globalisée Commune a été fixé à 2.53 %. Ce taux est nettement inférieur à l'inflation de l'année 2023 qui s'est établi à +5,2 % selon l'Insee.

Nous tenons également à porter à votre connaissance quelques pourcentages d'augmentation imposés par nos fournisseurs ou prestataires habituels et supportés par l'Établissement au cours de l'année 2023 :

Type d'achat ou de prestation	Nom du fournisseur	Pourcentages de hausse
Blanchissage linge plat	Les biolattes	+5 % au 1/04/2023
Restauration collective	Calitéo	+4,58 % au 1/05/2023
Location copieurs	ACI	+8,29 %
Infogérance informatique	Koésio	+8,3 % sur l'année
Electricité	EDF	+62,11 % sur l'année



Dépenses d'exploitation :

Groupe fonctionnel 1: Charges afférentes à l'exploitation courante:

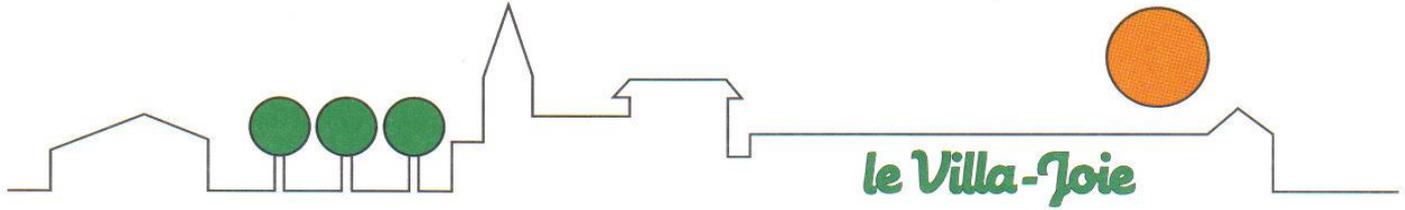
- **Budget exécutoire: 766 459 €**
- **Dépenses réelles : 789 368,77€**
- **Déficit : 22 909,77€**

Ce déficit représente 2,99 % du budget alloué au groupe 1.

Cependant Nous pouvons également apporter les précisions suivantes :

1. Si l'ensemble des postes du groupe sont maîtrisés, le plus grand écart se situe dans le poste 606, « *achats non stockés de matières et fournitures* ». La dépense énergétique a augmenté en 2023 de 62,11 %, créant ainsi le plus gros déficit. Sans le bouclier tarifaire mis en place par l'ETAT, le coût aurait été de 102,33 %. Si la dépense énergétique n'avait pas été aussi forte, le groupe 1 présenterait un déficit de 4 419,95€
2. Le poste 6282 « *prestation d'alimentation à l'extérieur* », se justifie par l'inflation des denrées alimentaires, +6246€ de dépenses
3. Afin de compenser les surcoûts enregistrés sur les 2 postes évoqués ci-dessus, le Villa-joie a veillé à limiter au maximum d'autres types d'achat (comme le poste 606600 par exemple.)

Au final, le résultat du groupe 1 de charges afférentes à l'exploitation courante (-22 909,77€) est justifié par nos explications.



GROUPE FONCTIONNEL 2 : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL :

- **BUDGET EXECUTOIRE : 3 218 516,00 €**
- **DEPENSES REELLES : 3 269 352,82€**
- **DEFICIT : 50 836,82€**

DEPART EN RETRAITE :

Deux salariés du VILLA JOIE ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2023. Le montant correspondant aux allocations de départ en retraite a été repris comptablement via le poste 781 - *Reprises sur provision pour risques & charges* à hauteur de 19 053,69 €, puisant sur la provision pour départ en retraite constituée et alimentée les années précédentes.

LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE :

Le Service de Santé au Travail a déclaré inapte l'une des salariées du VILLA JOIE. Après avoir procédé sans succès à une recherche de reclassement au sein de l'Établissement, LE VILLA JOIE a donc été contraint de procéder au licenciement de cette salariée.

L'indemnité de licenciement correspondante pour cette salariée s'est montée à 19 455 €.

Projet d'Établissement :

Dans le cadre de l'écriture du projet d'établissement, le montant correspondant aux charges du poste 648800 ont été pris sur le 781 – *Reprises sur provision pour risques et charges* à hauteur 32 440 €. CETTE SOMME AVAIT ETE OCTROYE SUR LE CNR DE 2021.

Ainsi, le groupe 2 peut-être présenté de la manière suivante :

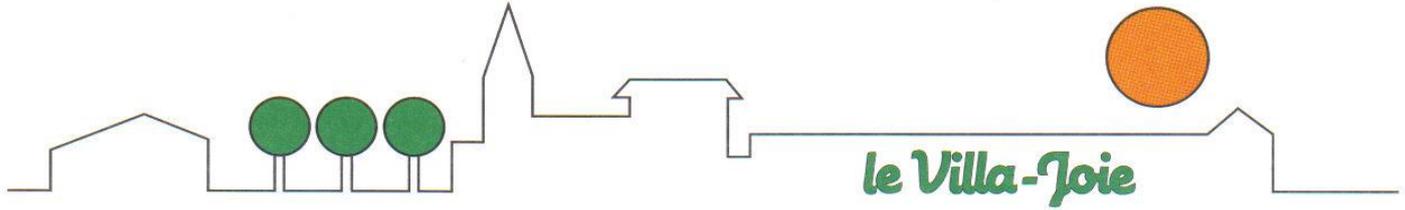
Déficit global du groupe fonctionnel : - 50 836,82 €
Reprise sur provision (compte 781500) : 51 393,69 €

Total consolidé du groupe 2 : +556,87 €

Groupe Fonctionnel 3 : CHARGES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE : 402 691,00 €**
- **DÉPENSES RÉELLES : 401 905,56 €**
- **EXCÈDENT : 785,44 €**

Ce groupe est en excédent de 785,44 €



Au final, les dépenses de fonctionnement (Groupes 1, 2 & 3) représentent un déficit de :

Groupe 1 : -22 909,77€

Groupe 2 : -50 836,82€

Groupe 3 : +785,44€

Total : - 72 961,15€ Totalement justifié

Recette d'exploitation :

Groupe Fonctionnel 1 : Produit de la tarification :

- **Budget exécutoire : 3 999 786,00€**
- **Produits Réels : 3 999 786,23€**
- **Excédent : 0,23€**

Groupe Fonctionnel 2 : Autres Produits Relatifs à l'Exploitation :

- **Budget exécutoire : 348 000,00€**
- **Produits Réels : 353 755,80 €**
- **Excédent : 5 755,80**

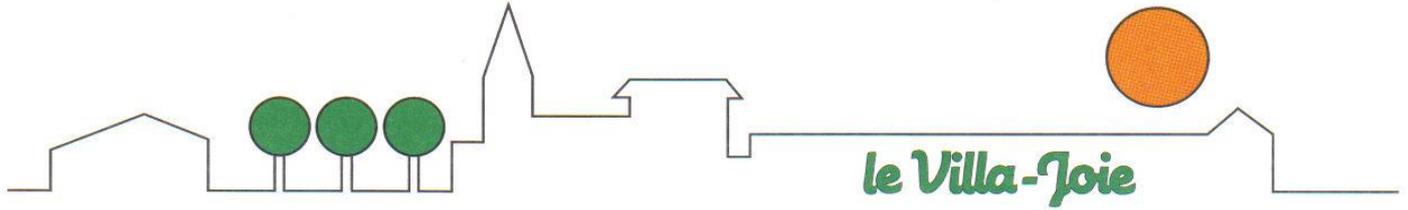
L'excédent réalisé sur ce groupe fonctionnel est principalement dû :

- A la perception de forfaits journaliers supplémentaires consécutive à une activité légèrement supérieure aux prévisions.

Groupe Fonctionnel 3 : Produits financiers et produits non encaissables :

- **Budget exécutoire : 39 880,00€**
- **Produits réels : 91 273,69€**
- **Excédents : 51 393,69€**

L'excédent réalisé sur ce groupe est dû au compte 786 « *reprise sur amortissements, dépréciation et provision* », utilisé pour le départ en retraite de deux salariés et le règlement des charges de l'écriture du projet d'établissement.



Ainsi, le total des recettes d'exploitation (Groupe 1, 2 et 3) s'élève à :

- **GROUPE 1 : +0,23€**
- **GROUPE 2 : + 5 755,80€**
- **GROUPE 3 : +51 393,69€**
- **TOTAL : +57 149,72€**

Au final l'État réalisé des recettes et des dépenses 2023 de la Maison d'accueil Spécialisée le Villa Joie présente donc un déficit global de :

- **TOTAL DES DEPENSES: - 72 961,15€**
- **TOTAL DES RECETTES : + 57 149,72€**
- **RESULTAT : - 15 811,43€**

Le résultat 2023 eut été sans la crise énergétique de 2 678,45€

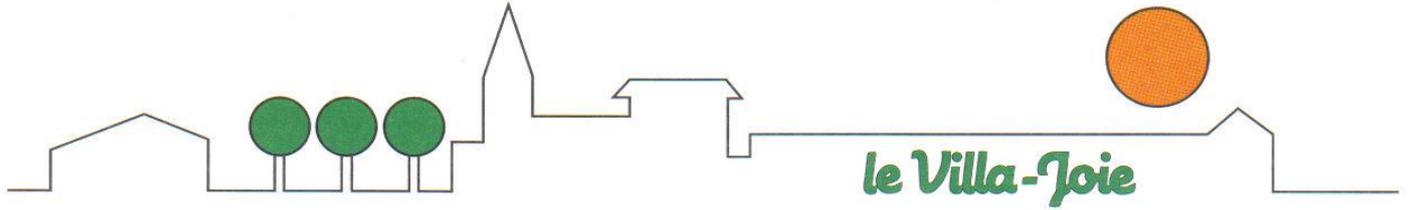
AFFECTATION DU RESULTAT (R314-232-I-3-c du CASF)

Le résultat 2023 sera porté au débit du compte 106856 - Réserve de compensation des déficits.

Le présent État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2023 a été approuvé en totalité par le Conseil d'Administration de l'AFHP, Association gestionnaire du VILLA JOIE, en sa réunion du 17 avril 2024.

Nous vous souhaitons bonne réception de cet État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2023 et nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nicolas Germain
Directeur



RAPPORT D'ACTIVITES 2023

CADRE DE SANTE

Cadre référent de l'équipe infirmière, de l'équipe de nuit et de rééducation

Contexte général :

A l'été 2023, le directeur nous a fait part de son départ de l'établissement au 31 décembre. Cette décision a été marquante. Les projets et perspectives se sont trouvés en suspens sur le dernier trimestre.

Le médecin de rééducation a souhaité poursuivre son activité dans l'établissement à compter du mois de septembre 2023 malgré son départ pour retraite à l'été 2023.

C'est un point de stabilité très positif pour la qualité de prise en soins des résidents et le travail de l'équipe rééducation APA.

Suite aux résultats du travail engagé avec le cabinet Diotima, à la présentation et l'acquisition d'un outil informatique dédié à la Qualité (AGEVAL), au 1^{er} novembre, j'ai augmenté mon temps de travail de 20% afin de consacrer un temps dédié à cette tâche. Les missions de mon poste sont donc réparties ainsi : 50% ETP en tant que Cadre des équipes Infirmière, AS nuit et Rééducation APA, 20% en tant que référente Qualité.

Équipe infirmière

L'année 2023 a été marquée par une absence longue durée pour congé maternité ainsi qu'une démission à l'automne. D'autre part, une infirmière a évolué vers la fonction d'IDEC en novembre 2023.

L'équipe a vécu des mouvements avec un recours à l'intérim en particulier pour les postes de nuit et la succession de deux remplaçantes sur l'année.

Une nouvelle infirmière a intégré l'équipe en septembre 2023, le recrutement de la deuxième a été lancé en octobre et sera effectif début 2024.

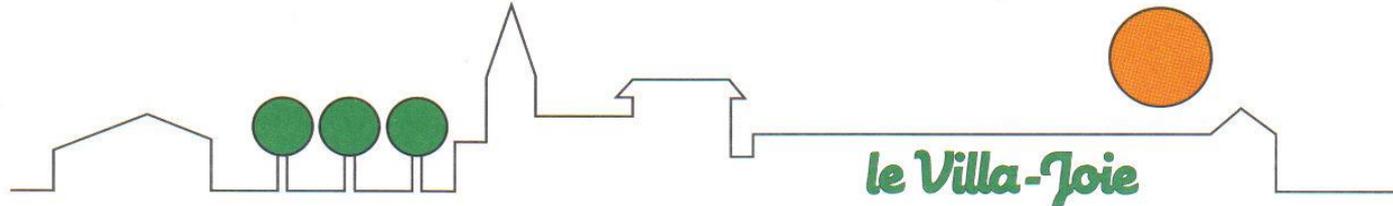
Depuis juillet 2023, des temps mensuels réservés à deux activités sont systématiquement programmés pour deux infirmières formées.

Il s'agit de séances TAC³ et de séances Snoezelen.

Ces deux approches non médicamenteuses apportent aux résidents en première intention des moments de bien-être et, selon le contexte, la possibilité de développer des compétences pour améliorer la gestion du stress, de la douleur, de l'anxiété etc...

- Séances TAC : 7 résidents ont bénéficié de 13 séances depuis l'été 2023.

³ TAC : Techniques d'Activation de la Conscience



- Snoezelen : 5 séances ont été programmées depuis l'été 2023.

L'accueil des étudiants en soins infirmiers constitue toujours un point fort de l'équipe avec un investissement réel dans la transmission des savoirs, le développement et l'évaluation des compétences des apprenants.

Ce travail est réalisé en coopération avec les référentes aides-soignantes des unités et le partenariat avec les IFSI de l'Ain.

Deux infirmières ont bénéficié de la formation Serafin Ph sur trois jours en juin 2023.

Equipe aide-soignante de nuit

Il y a eu peu d'absentéisme au niveau de l'équipe aide-soignante de nuit, ce qui a concouru au maintien d'un climat paisible et sécurisé la nuit pour les résidents.

Les deux aides-soignantes ont bénéficié simultanément de la formation de trois jours « Sérafin PH » en juin 2023.

Equipe de rééducation et APA⁴

Ergothérapeute :

Référente Snoezelen, elle a accompagné la mise en place des réunions mensuelles de 30 minutes, l'élaboration des cartes sensorielles des résidents et a proposé des séances snoezelen régulières pour 5 résidents.

Elle a poursuivi les prises en charge individuelles et les renouvellements de fauteuils.

Elle travaille à l'adaptation des appareillages en lien avec une kiné et un intervenant extérieur les jeudis.

L'ergothérapeute a bénéficié de **19 jours de formation** en 2023 (Sérafin ph, Snoezelen, PRAP), le projet étant qu'elle devienne **formatrice PRAP** en intra et forme les salariés de l'établissement à partir de **2024**.

Kinésithérapeutes :

L'équipe a proposé un suivi des séances habituelles du mieux possible au vu du contexte d'absentéisme à l'été 2023.

L'absence de 2 kinés a représenté plusieurs semaines de séances sur 2023. Pas de remplaçant trouvé malgré les recherches.

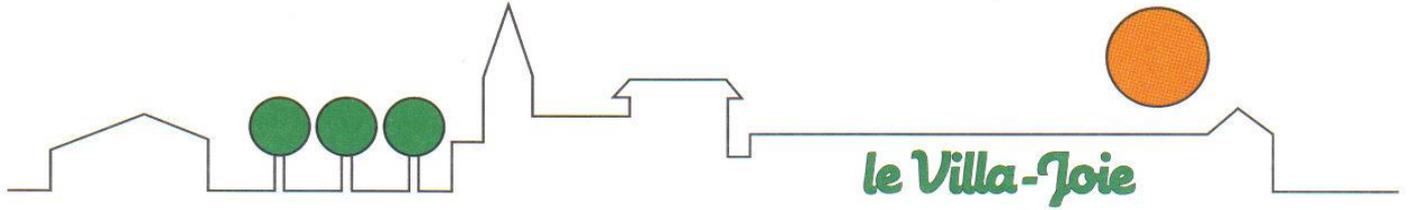
Une kinésithérapeute a bénéficié d'une formation TAC.

Psychomotricienne :

Les activités de la psychomotricienne se répartissent ainsi sur l'année :

- Des séances individuelles : 10 résidents sont suivis en individuel, une fois par semaine ou par quinzaine, ce qui représente environ :

⁴ APA : Activités Physiques Adaptées



8 rdvs individuels par semaine X 45 semaines environ = 360 rdvs.

- Des séances de bains thérapeutiques (est référente de cette activité) :56 bains thérapeutiques au total, pour 8 résidents différents.
- Des séances de snoezelen :36 séances pour 5 résidents.
- Atelier danse : accompagnement 1 fois par mois de 4 résidentes à la MJC pour un atelier danse inclusive. 4 séances entre septembre et décembre.

La psychomotricienne a bénéficié de la formation snoezelen.

APA⁵ :

Départ de l'éducatrice vers de nouveaux horizons à l'été 2023, un nouvel éducateur APA a pris ses fonctions en septembre 2023.

Il a repris dans la continuité les activités proposées aux résidents (handisport avec sarbacane, boc-cia), ainsi que des séances individuelles régulières d'une durée moyenne de 30 minutes.

Les résidents en séjours temporaires ont bénéficié de séances APA régulières suite à sa prise de poste.

Groupes d'activités en duo de professionnels :

- Groupe Stimula'corps (ergo et psychomot) : 6 résidents.
- Groupe Mobil'i'sol (ESAPA et psychomot) : de janvier à juin, 2 résidents
- Groupe Respire (ESAPA et Psychomot) : de septembre à décembre, 8 résidents.

Ces groupes sont très investis par les résidents et les professionnels, ils fonctionnent très bien et remplissent leurs objectifs, en particulier celui de créer des liens entre les résidents.

COSAC⁶ : Le travail de cette commission s'est maintenu régulièrement pour étudier les situations des résidents présentant des douleurs chroniques. 5 réunions ont eu lieu durant l'année 2023.



Kinésithérapeute, ergothérapeute, orthopédiste : une coopération pluriprofessionnelle et un partenariat réussis en rééducation.

Tous les jeudis en début d'après-midi, Florian, orthopédiste rejoint Chantal et Audrey en salle de kiné pour l'adaptation des appareillages et fauteuils des résidents.

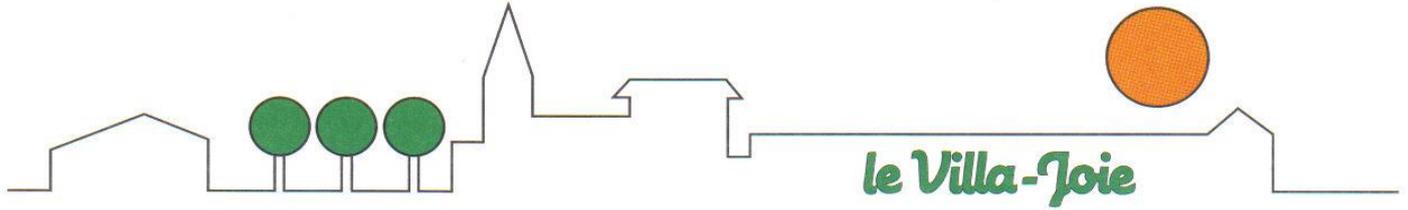
Un diagnostic pluri dimensionnel des différents professionnels présents permet de déterminer les difficultés neuro orthopédiques des résidents.

Trois objectifs essentiels dans cette coopération :

Limiter les conséquences délétères des pathologies sur la posture, le mouvement et les capacités fonctionnelles des résidents.

⁵ APA : Activités Physiques Adaptées

⁶ CoSAC : Commission de Soulagement des Algies Chroniques



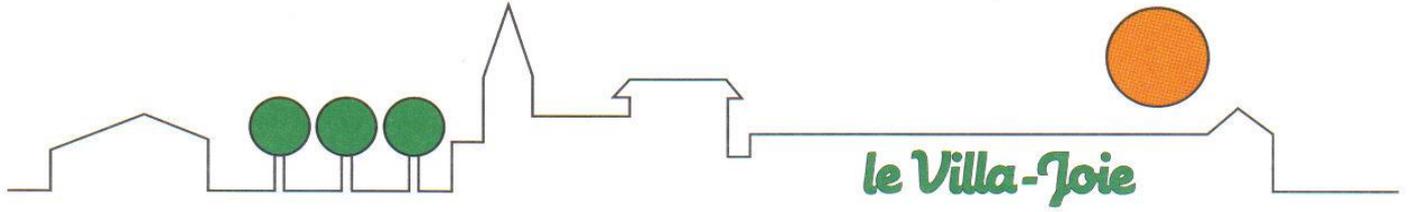
Redonner une stabilité au corps, un confort de positionnement, une meilleure autonomie de déplacement.

Cibler les possibles dans la contrainte, pour le maintien plus ou moins strict et en même temps efficace.

Pour effectuer ce travail réalisé sur prescription médicale : orthopédiste, kiné et ergo apportent chacun leur regard pour la prise des mesures, les moulages, essayages, adaptations et retouches.

Le résident étant au centre de la séance, son avis est directement pris en compte.

Frédérique Massus-Genessay,
Cadre de Santé.



RAPPORT D'ACTIVITES 2023

INFIRMIERE COORDINATRICE

Cadre référente des unités Forêt et Clairière.

Infirmière Coordinatrice cadre référent des unités FORET et CLAIRIERE depuis le 13 novembre 2023, anciennement sur l'équipe infirmière depuis 2017.

Arrivée le 22 janvier 2024 d'une nouvelle éducatrice coordinatrice pour les unités FORET et CLAIRIERE.

L'Unité DE LA FORET

La forêt est une unité qui accueillent 14 résidents en séjour permanent et 1 résident en séjour temporaire, ce qui représente 15 résidents.

L'équipe de soin est composée de 8 salariées :

- 4 Aides-soignants,
- 2 aide éducative et sociale et
- 2 agents de soins.

Sur l'année 2023 les salariées ont suivi plusieurs formations.

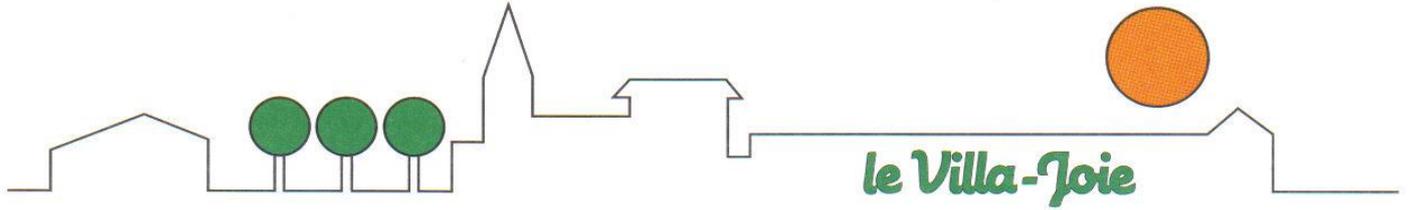
- Formation incendie : 4 professionnels
 - Formation manutention : 2 professionnels
 - Journée prévention du risque infectieux : 1 professionnel
 - Formation SERAPHIN Projet personnalisé : 1 professionnel
 - Approfondissement SNOZELEN : 1 professionnel
- Arrivée en 2023 d'une salariée sur le service du petit déjeuner de la Forêt

L'Unité de la Clairière

L'unité de la Clairière accueille 14 résidents en séjour permanent et 1 résident en séjour temporaire. Au printemps 2023, l'unité a vécu le décès d'un résident et l'arrivée d'un nouveau résident.

L'équipe de soin est composée de : 8 salariées

- 5 Aides-soignants
- 1 aide médico psychologique
- 1 Aide Educative et Sociale
- 1 Agent de soins



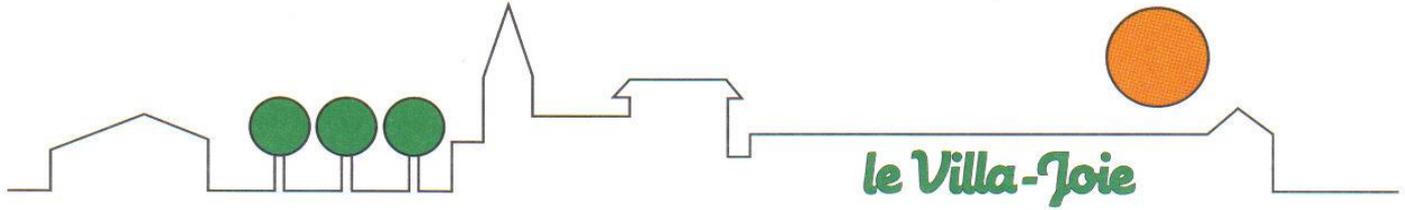
En 2023 plusieurs formations ont permis à l'équipe de mettre à jour leurs connaissances

- Formation incendie : 5 professionnels
- Formation manutention : 2 professionnels
- AFGSU : 3 professionnels
- Formation SERAPHIN Projet personnalisé : 1 professionnel

L'année 2023 a été marquée par le remplacement de salariées partie en congé maternité. La démission au début de l'année de la coordinatrice, puis le départ en congé maternité de sa remplaçante ont été des moments difficiles pour l'équipe et les résidents. A l'automne 2023, la permutation de soignant des unités HA-MEAU et CLAIRIERE, la démission du cadre socio-éducatif et l'arrivée d'une nouvelle cadre, ont demandés de l'organisation et de la réadaptation de la part des soignants et résidents.

Pour conclure, les deux unités ont accueilli des stagiaires (4 Aides-soignants, 2 aides éducatives et sociales)

Suzanne Tran
Infirmière Coordinatrice



RAPPORT D'ACTIVITES 2023

INFIRMIERE COORDINATRICE

Cadre référente de l'unité du Hameau ainsi que de l'équipe d'animation

L'unité de vie du hameau

L'unité de vie du Hameau est composée de 20 studios :

- 17 studios accueillent des résidents en séjour permanent.
- 1 studio accueille une résidente en séjour séquentiel.
- 2 studios accueillent des résidents pour des séjours temporaires.

L'équipe de soin du hameau est composée de :

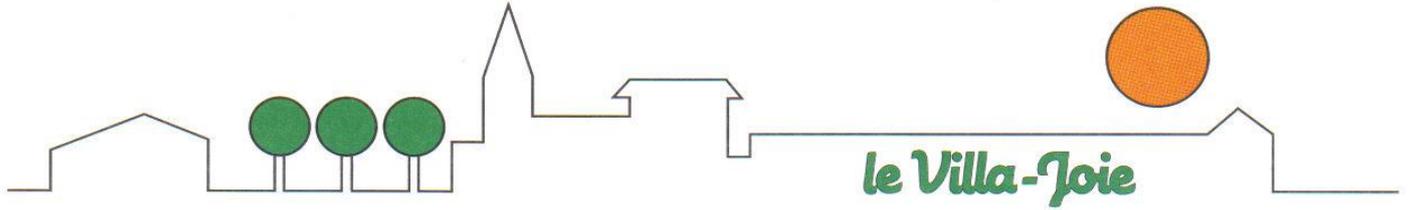
- 2 aides médico-psychologique (AMP).
- 1 accompagnant éducatif et social (AES).
- 8 aides-soignantes (AS).
- 3 personnes sur les postes de petit-déjeuner.
- 1 coordonnateur.

En juin 2023, une nouvelle aide-soignante a été recruté pour pallier le départ en retraite d'une aide-soignante.

L'équipe de soin

Le rôle de l'équipe de soin est primordial au quotidien. Leur proximité avec le résident permet de faire remonter à l'équipe infirmière tout changement dans leur santé afin de mener des actions en lien avec le médecin et l'équipe pluridisciplinaire. Les soignantes sont à l'écoute, attentive, professionnelle, chacune avec sa personnalité pour offrir au résident des soins de nursing de qualité et un accompagnement à la vie sociale pertinent (sorties, balades, activités manuelles, repas d'unités, restaurants, ...). Certaines professionnelles sont formées pour les bains thérapeutiques et le snoezelen. Elles proposent des séances en cycles en fonctions des demandes et besoins des résidents.

Chaque soignante est référente d'un ou deux résidents pour préparer, participer à la réunion annuelle du projet d'accompagnement de ce dernier et ensuite de veiller à le mettre en action en lien avec le coordonnateur.



L'équipe est aussi mobilisée dans la formation des élèves stagiaires aides-soignants, bac professionnel ASSP et accompagnant éducatif et social. Transmettre ses connaissances, son savoir-être et questionner sa pratique sont importants pour l'équipe.

Le coordonnateur :

Suite au changement de direction fin 2023, nous avons recruté un nouveau coordonnateur pour remplacer Mr Germain Nicolas qui occupait ce poste avant sa prise de fonction en tant que directeur en janvier 2024.

Mr Plassard Tristan est arrivé mi-décembre 2023. Il est coordonnateur de l'unité du hameau et du service animation.

Son rôle :

- **Auprès de l'équipe :**

- Participation aux différents temps d'échange (relève, temps de réflexion, réunion d'équipe).
- Préparation avec le référent de la réunion de projet du résident, il y participe et élabore l'avenant et assure le suivi des actions mettre en place.
- Il est l'interlocuteur privilégié des familles et des organismes de protection juridique.
- Il intervient auprès des résidents avec un suivi régulier pour certains et est à l'écoute de tous. Il anime les réunions résident-équipe mensuelles. - Il assure aussi certains accompagnements extérieurs.

- **Auprès de l'équipe d'animation :**

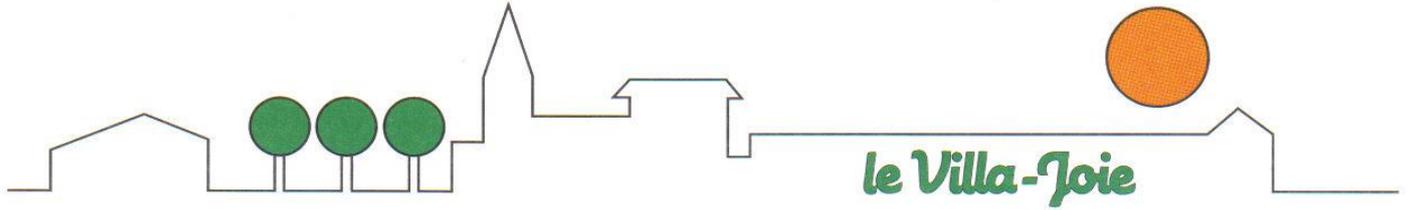
- participation à la réunion hebdomadaire avec les animatrices et animation seul de celle-ci une semaine sur deux.
- coordination et rencontre avec les différents intervenants extérieurs en lien avec la vie sociale (activités, bénévoles, ...)

Le coordonnateur a un rôle essentiel dans l'établissement pour l'accompagnement des résidents. De par sa formation d'éducateur spécialisé, il a aussi un rôle éducatif. Il travaille en lien étroit avec la cadre de l'unité.

L'Equipe d'Animation

J'ai pris la référence de l'équipe d'animation au mois de novembre 2023 suite au départ du cadre socio-éducatif.

Elle est composée de deux personnes en CDI, Mesdames Fabienne Nau et Mirielle G



En plus de toutes les activités, ateliers et sorties proposés, elles ont la référence pour moitié de tous les résidents permanents et sont inclus dans les réunions de projets. Elles préparent pour les résidents qui leur sont attribués un bilan sur l'année des animations auxquelles ils ont participé et l'intérêt que le résident y a porté. L'une d'elle est présente à la réunion de préprojet. Elles font également un bilan de fin de séjour pour les résidents accueillis lors des séjours de répit

Elles participent à une réunion hebdomadaire de 45mn le lundi matin avec la cadre et le coordinateur.

Pour les fêtes de la musique et de fin d'année, elles participent à la décoration de l'établissement ainsi qu'à l'installation de la salle de restauration pour les repas festifs et proposent une animation.

Elles ont participé à l'élaboration du rapport d'activité de leur service.

Durant l'année 2023, le service animation a organisé différentes sorties, ateliers et activités présentés ci-dessous :

➤ **Les sorties :**

- **Culturelles** : cinéma, concerts (Jeudis du kiosque), conférences (Altaïr Conférences), spectacles de danse (Compagnie Passaros), théâtre (les Arts dans l'R).
- **Loisirs** : balades autour de Saint Just, feu d'artifice, parc animaliers (Touroparc), restaurants.

➤ **Les ateliers :**

Les ateliers ont été créés en fonction des souhaits et aptitudes des résidents. Ils sont sur inscription. Ils ont lieu de manière hebdomadaire ou une semaine sur deux.

○ **Ateliers animés par Mireille :**

- **Scrabble**

L'activité a lieu sur 3 temps pour un total de treize résidents.

- Les lundis de 16h30 à 18h00 avec 5 résidents,
- Les mardis de 10h30 à 12h00 avec 4 résidents
- Les jeudis de 14h45 à 16h00 ou les vendredis de 14h00 à 15h30 avec 4 résidents

Cet atelier fait travailler la mémoire, la concentration, la réflexion et leur permet d'enrichir leur vocabulaire, d'améliorer la grammaire, la conjugaison, l'orthographe. (Lorsqu'ils ont un doute sur l'orthographe d'un mot, il me demande de vérifier ce qu'ils ont mis sur leur support ou prennent l'initiative de regarder dans le dictionnaire. Ils peuvent utiliser les feuillets mis à disposition au milieu de la table avec les lettres J K Q W X Y Z pour les aider à rechercher des mots qui rapportent le plus de points.) A la pose de leur mot, ils calculent leurs points.

Durant la séance, ils s'entraident, plaisantent, se taquent tout en gardant toujours l'esprit de compétition.

Le 7 et 8 août 2023, un tournoi a eu lieu entre les trois équipes. Ce moment a été apprécié par tous les participants et ils demandent à le renouveler l'année prochaine.



- **Fil tendu**



Cet atelier a lieu les lundis de 14h45 à 16h00 sur 2 groupes pour un total de 10 résidents

- 1^{er} groupe : 5 résidents
- 2^{ème} groupe : 5 résidents

Les résidents inscrits à cet atelier apprécient de travailler sur le bois, de choisir leur motif, de peindre, de planter les clous, ... Ils écoutent les conseils afin de s'appliquer dans leurs gestes. Cet

atelier fait travailler la concentration, la patience, la précision, l'imagination, la confiance, l'estime de soi.

Ils s'apportent mutuellement des idées et plaisantent entre eux. Ils peuvent offrir leur création à leur famille ou amis.

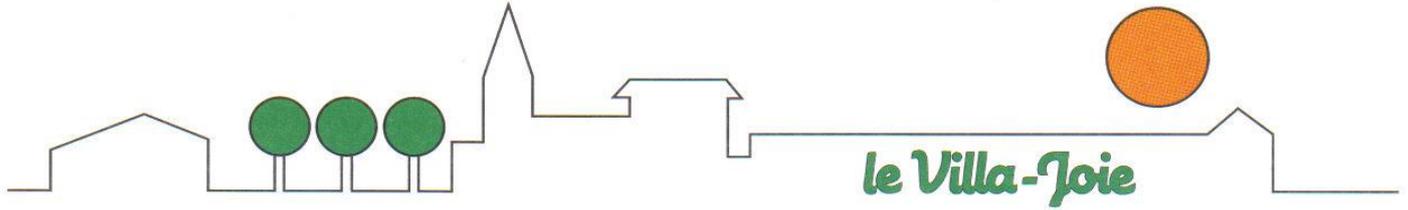
- **Ateliers animés par Fabienne :**

- **Chant** : 10 participants répartis sur 2 groupes de 5 résidents les mercredis de 16h30 à 18h00

Les résidents inscrits à cet atelier choisissent les chansons qu'ils veulent travailler.

Cet atelier leur permet de travailler la voix (intonations, articulation...), le souffle, le rythme, la mémoire, le lâcher prise, l'écoute, le partage, le respect et aussi d'avoir des projets*. C'est aussi et avant tout un moment de détente.

**La plupart des résidents de cet atelier apprécient de chanter en public et proposent ou acceptent de le faire dans certaines occasions. En 2023 ils ont fait une présentation de groupe pour la fête de la musique et différents départs en retraite de salariés, deux en 2023. Ils ont souhaité co-écrire une chanson pour le départ du directeur.*



- **Culture G :**

Cet atelier se déroule un mercredi sur deux avec 6 résidents.

Il a pour objectifs de développer la culture générale de chacun, (thèmes travaillés pour l'instant : la géographie, le corps humain), travailler la mémoire, la discipline, l'envie d'apprendre, la socialisation, le respect de la parole et du rythme de chacun.

- **Jeux d'articulation :**

Cet atelier proposé dans un premier temps comme une activité, s'est transformé peu à peu en atelier afin de permettre aux résidents (ayant des envies ou besoins spécifiques comme reconnaître les lettres de l'alphabet, mieux articuler) d'avoir une participation régulière qui leur est plus profitable.

En 2023 8 résidents y étaient inscrits. 2 résidents supplémentaires pouvaient assister aux séances, notamment des résidents temporaires.

Cet atelier peut accueillir de manière ponctuelle avec accord des participants du groupe concerné, des résidents temporaires souhaitant découvrir l'activité.

➤ **Les activités :**

En complément des ateliers, l'équipe d'animation propose en semaine, et les week-ends, des activités ouvertes à tous. Celles-ci permettent aux résidents temporaires ou aux résidents qui ne sont pas inscrits dans les ateliers de découvrir les possibilités offertes : Jeux de connaissances, Quizz musicaux, Lectures, Jeux de mots, Jeux de sociétés, Jeux de stratégie, Jeux de cartes, Puzzles, Activités manuelles diverses, Ecoutes musicales, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), chiens visiteurs...

Ligue pour la Protection des Oiseaux :



➤ Le nourrissage d'octobre à avril : Deux jours sont planifiés dans la semaine afin que les résidents aient des repères dans le temps, voire un troisième dans la période hivernale. En cas de mauvais temps (neige, pluie), la séance est reportée...

➤ Le nettoyage et la rénovation des mangeoires à partir de fin août afin de pouvoir les remettre début octobre. Les résidents sont de plus en plus nombreux (14 résidents : permanents et temporaires) à se joindre et s'investir dans ce projet.

- Chacun aide à tour de rôle à porter les seaux de graines, à remplir les mangeoires, nettoyer et changer l'eau des abreuvoirs, repérer les différentes espèces d'oiseaux, transmettre des informations (oiseaux percutés sur les vitres, mangeoires vides, ce qu'ils entendent aux émissions télévisées ou voient sur internet sur les oiseaux, ...). Ils apprécient de les voir, les entendre et disent que cette action permet aux oiseaux de les aider à vivre... Ils sont observateurs et émettent des idées à la fois pour aménager les lieux avec des plantes, revoir la disposition des nids, l'état des abris pour insectes... Cette activité sensibilise les résidents dans la préservation des espèces et la biodiversité.

Chiens visiteurs :

Cette activité est animée par 7 intervenants qui viennent à tour de rôle et l'animatrice présente. Elle se déroule deux fois par mois le samedi de septembre à juillet. Nous organisons les séances en fonction du nombre de chiens.: un groupe de 15h à 16h pour un chien présent, deux groupes un de 14h45 à 15h30 et de 15h30 à 16h15 pour deux chiens annoncés. Cette animation se fait au Club mais également dehors quand le temps le permet. Elle apporte détente, socialisation et stimulation.

En plus des différentes animations, des **intervenants extérieurs** proposent d'autres ateliers ou activités de manière hebdomadaire, une semaine sur deux ou plus ponctuellement. Voici les différentes disciplines :

- **Arts plastiques** animé par Patricia Moine, les mardis semaines impaires de 14h30 à 16h00 pour 6 résidents,
- **Médiation animale** avec Aurélie Roy, zoothérapeute, les mardis semaines paires de 14h30 à 16h, 2 groupes de 6 résidents (séances de 45 minutes),
- **Diction** avec Martine Maillet, comédienne tous les vendredis de 14h45 à 16h00, pour 6 résidents
- **Musicothérapie** animée par Nadia Maréchal tous les vendredis de 14h15 à 17h, pour 3 groupes (45 minutes avec 15 résidents au total)

La musicothérapie, la médiation animale ainsi que les chiens visiteurs sont des activités proposées aux résidents venant en séjour temporaire.

- Une sophrologue, Madame Janaudy, intervient les lundis et mardis pour des séances individuelles.

Relations avec l'extérieur et autres animations plus ponctuelles :

- **Le sous des écoles et les habitants de Saint-Just**, enfants accompagnés de leurs parents : brulage du Bonhomme Hiver, animation reprise en février après des années d'arrêt
- **Eric Trincéa** : habitant de Saint Just et chanteur, interventions mensuelles

- **Rugbymen de l'USBPA** : L'éducateur sportif a fait intervenir des rugbymen de l'USBPA (5 octobre) qui ont fait une présentation de leur équipe et donné des explications sur le rugby avant une mise en pratique avec les résidents

Deux spectacles sont offerts aux résidents chaque année un pour la fête de la musique et un autre pour la fête de fin d'année.



- **La fête de la musique** : elle se déroule en général avant la fête de la musique « officielle », en 2023 les **Percussions de Treffort** ont apporté du rythme
- **La fête de fin d'année** : elle se déroule avant Noël, en 2023 c'est **Fred Ericksen**, magicien, qui a enchanté les résidents

Le Beau Bar, association gérée par les résidents a proposé des concerts :



- **Angelo Ingarao** (12 janvier 2023) : chansons françaises et italiennes
- **Lauriane Ingarao** (17 novembre 2023) : chansons cubaines,
- **Centre équestre de Saint Just** (3 octobre 2023) : séance avec poneys en octobre

Le Villa Joie accepte également des propositions de prestations ce fût le cas pour Philippe Charmette qui a chanté et traduit des chansons en Langues des signes

Perspectives pour l'année 2024

Nous envisageons de développer un partenariat :

- Avec les résidents de **l'Ehpad de Ceyzériat** dans l'objectif de partager des activités communes et de tisser des liens nouveaux.
- Avec **l'école de Saint-Just** dans l'objectif d'avoir plus de rencontres avec les enfants et de permettre des échanges riches d'enseignements et de partages.

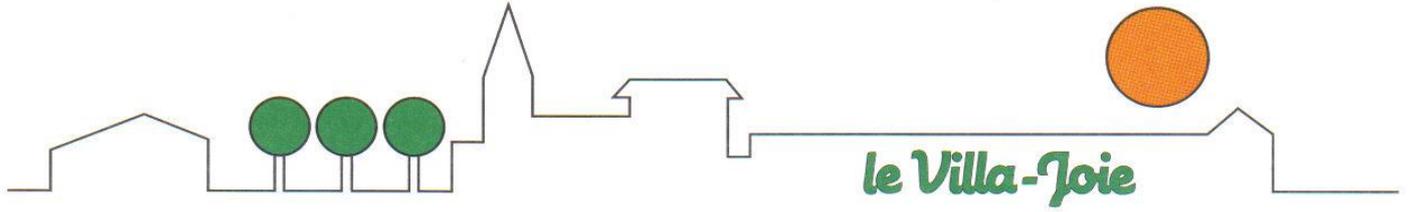
Madame Pascale Perriot
Infirmière Coordinatrice

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Données Sociales

Postes	Hommes	Femmes	Total
Directeur	1.00 ETP		1.00 ETP
Cadre administratif		1.00 ETP	1.00 ETP
Cadre de Santé		0.70 ETP	0.70 ETP
IDEC		1.52 ETP	1.52 ETP
Technicienne administrative		1.00 ETP	1.00 ETP
Secrétaire Médicale		0.90 ETP	0.90 ETP
Ouvriers d'entretien	1.71 ETP		1.71 ETP
Gouvernante		1.00 ETP	1.00 ETP
Agent de service		4.40 ETP	4.40 ETP
Animateur		1.75 ETP	1.75 ETP
Educateur Sportif		1.00 ETP	1.00 ETP
Educateur Spécialisé	1.00 ETP	1.00 ETP	
Aide Médico Psychologique		3.30 ETP	3.30 ETP
Accompagnement Educatif & Social		3.00 ETP	3.00 ETP
Infirmiers (jours & nuits)	1.00 ETP	5.70 ETP	6.70 ETP
Aides-soignants de jour	0.80 ETP	16.00 ETP	16.80 ETP
Aide-soignant de nuit		2.00 ETP	2.00 ETP
Agents de soins		2.80 ETP	2.80 ETP
Agents de service -Aide aux repas		2.04 ETP	2.04 ETP
Kinésithérapeutes		1.08 ETP	1.08 ETP
Ergothérapeute		1.00 ETP	1.00 ETP
Psychomotricien		0.50 ETP	0.50 ETP
Psychologue		0.50 ETP	0.50 ETP
Médecin rééducateur		0.20 ETP	0.20 ETP
Total	5.51 ETP	52.39 ETP	57.90 ETP





ASSOCIATION FAMILIALE DES HANDICAPES PHYSIQUES

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

LE VILLA-JOIE

120 chemin de la couvo

01250 Saint Just

Tél : 04 74 50 30 80

Fax : 04 74 45 35 99

www.villajoie.fr

